

"Presque invisible dans les pays africains eux mêmes, le cinéma africain hiberne dans les cinémathèques européennes quand il n'orne pas les festivals internationaux" (Samba Gadjigo, professeur au Mount Holyoke Collège, in "l'Afrique dans le centenaire du cinéma")



Le CNA est **une association à but non lucratif** (loi 1901), installée à Ouidah (Bénin), Niamey (Niger), Paris (France) et à Bamako (Mali).

L'association CNA est soutenue en France par une centaine d'adhérents issus en grande partie des professions du cinéma et de l'audiovisuel.

Le cinéma ambulant a déjà fait ses preuves par le passé, tant en Afrique qu'ailleurs. Néanmoins, le manque de salles de cinéma est tellement criant en Afrique que l'idée de cinéma ambulant s'impose et s'impose même comme un concept résolument moderne. Il y a dans les nouvelles technologies des réponses essentielles aux problèmes que pose le peu de structures de diffusion en Afrique.

Le CNA pour principal objectif la distribution et la diffusion de films (en priorité africains) en Afrique, dans des régions où il n'existe pas d'organisation pour cela. Pour ce faire, le CNA assure la formation de techniciens et responsables locaux.

A l'occasion de ces tournées, le CNA participe à des **campagnes d'information et de sensibilisation** en collaboration avec des organisations gouvernementales ou non-gouvernementales, sur des sujets tels que l'hygiène, la santé, la prévention du sida ou la lutte contre le paludisme.

En tout état de cause, l'action même du CNA participe à la **lutte contre la pauvreté** en apportant à tous un accès à la culture à l'occasion d'un moment de fête et d'ouverture au monde.

Le CNA se propose également d'assister toutes structures cherchant à diffuser des films de cinéma ou de sensibilisation en Afrique.

Le CNA offre un véritable outil de développement au service des populations, des institutions et des ONG

Une unité CNA, c'est le cinéma de demain

La légèreté du numérique permet tous les rêves. Le CNA tire le meilleur parti des évolutions technologiques liées à l'avènement du numérique et du DVD en particulier pour pouvoir réaliser des projections, aux conditions techniques optimales, dans des villages excentrés ou enclavés, souvent à l'écart des principales voies de communication. Pour mener à bien son action, le CNA met en place des structures de projection mobiles utilisant la technologie numérique.

Une technologie moderne au service des lieux les plus enclavés.

- Un vidéo projecteur
- Deux lecteurs DVD et VHS
- Un groupe électrogène
- Un écran de 4 X 3 m
- Une sono
- Un véhicule



Trois animateurs locaux formés et salariés par le CNA : un responsable, un technicien projectionniste et un chauffeur.

Une implantation dans une ville moyenne, un rayon d'opération de plusieurs dizaines de kilomètres. Dans chacune de ces villes le CNA dispose le locaux afin de pouvoir travailler et entreposer matériel et véhicule.

Un circuit de villages identifiés.

Chaque responsable de structure a élaboré un circuit de dix villages situés dans un périmètre de taille raisonnable autour de chacune de ces villes. Ainsi, chaque fin de journée, l'équipe du CNA se rend dans l'un de ces villages. Chaque village recevra donc 10 fois la visite du CNA, environ une fois par quinzaine, avec, à chaque fois, une programmation différente.

Il faudra compter plus de cinq mois pour terminer un circuit de 10 villages, ensuite un nouveau circuit de 10 autres villages sera élaboré.

Une action rendue possible dans des dizaines de villages.

Pour un investissement financier raisonnable, comparé au coût de la création ou de la rénovation d'une salle classique, on peut en plein air ou ailleurs, créer une salle de cinéma numérique, concept ultra moderne, et la rendre ambulante, concept éternel et élémentaire.



Les qualités du numérique ne sont pas réservées à quelques salles d'avant-garde de Los Angeles, de Londres ou de Paris. La facilité d'utilisation des nouveaux supports et des nouveaux matériels semble particulièrement bien adaptée aux conditions difficiles. Pouvoir s'affranchir de complications techniques, telles que la qualité de la copie, la qualité du son, le poids des projecteurs 35mm, leurs coûts et la difficulté de leurs réglages est une chance pour le cinéma africain.

Les séances de projection

Les séances du CNA sont organisées en deux parties:

- une **première partie** durant laquelle sont projetés des courts-métrages ainsi que des **films de sensibilisation** disponibles chez nos partenaires, les télévisions, les associations, les ONG et les institutions.

- une **seconde partie** "culturelle et distractive" avec un grand film populaire, prioritairement issu du cinéma africain, et pour lesquels le CNA a obtenu les droits de projection.

Pour pallier les barrières linguistiques, chaque responsable de structure emploie le micro durant les projections. Il peut ainsi, selon son humeur, traduire, résumer, expliquer ou commenter... dans la langue comprise par le public.



S'il est fréquent qu'un public pouvant atteindre les 2000 spectateurs se presse pour assister à chaque prestation du CNA, c'est autant pour la qualité technique optimale de chaque projection que pour le pur plaisir de voir un vrai film de cinéma, qui plus est, de cinéma africain, le tout dans un dispositif festif et spectaculaire.

Une soirée du CNA est donc bien un spectacle complet et le "grand film" en constitue le point d'orgue.

C'est ainsi que les films de sensibilisation projetés en première partie obtiennent un impact sans égal et peuvent ainsi toucher un nombre conséquent de spectateurs villageois.

Les institutions, organismes et ONG qui ont produit de tels films ne s'y sont pas trompées et nombre d'entre elles ont confié leurs films au CNA

Ainsi, le "catalogue" du CNA comprend aujourd'hui une trentaine de films de sensibilisation, une dizaine de courts-métrages africains et plus de trente films de long-métrage pour la plupart réalisés par des artistes du continent.

L'action du CNA, basée sur l'échange et l'implication collective.

L'implication des villageois est fondamentale pour être en mesure d'accueillir plusieurs fois les projections dans de bonnes conditions. Cette prise en charge est garante d'un bon déroulement des séances. Le village doit s'engager à remplir un **cahier de charges** simple mais indispensable. Ses responsables participent aux choix du programme.

Le succès des séances et la participation massive de la population impliquent une communication préalable, notamment avant la première séance sur la nature de l'événement, le calendrier et le cahier des charges.

Alors, c'est vrai, le **CNA ne fait pas payer** les séances. Il s'installe au milieu du village et les gens viennent, les enfants, beaucoup, mais aussi leurs parents... Des villages voisins, parfois distants de plusieurs kilomètres, on vient à pied, en nombre... C'est un moment festif auquel se rend souvent plus d'un millier de personnes.

En fait, le village doit mettre en place une **organisation collective** car il s'agit bien pour lui de recevoir dix fois le CNA ! Et c'est cette prise en charge collective qui est en partie le garant d'une pérennisation possible.

En ce sens, le **CNA n'est pas gratuit** et si un village manque à ses obligations, le CNA peut ne plus y retourner.



Des premières saisons du CNA au fonctionnement actuel

Installée au Bénin en en 2001, la première unité du CNA avait touché plus de 10 000 spectateurs en trois mois, durant l'été où le CNA avait effectué une sa ison de préfiguration afin de tester sur le terrain la pertinence du projet.

Il fallut ensuite attendre fin 2002 pour que le CNA puisse réellement commencer son action.

Aujourd'hui, **5 unités CNA sont installées : 2 au Bénin, une au Niger et 2 au Mali.**

Au Bénin, une structure est basée à Ouidah, une autre à Natitingou, dans le nord du pays.

Au Niger, une structure du CNA évolue dans la région de Niamey.

Au Mali, deux structures sont maintenant opérationnelles.

A la fin 2005, les 5 structures du CNA ont touché deux millions de spectateurs.



CNA France : Mail : contact@c-n-a.org
144 rue Normandie - 94700 Maisons-Alfort
Tél. Fax. : + 33 (0)1 43 75 63 26

CNA Bénin : Mail : contact@c-n-a.org
Ouidah - Mail : ouidah@c-n-a.org
Tel : + 229 23 34 16 45
Cél. : + 229 97 60 88 09

Natitingou - Mail : natitingou@c-n-a.org
Tel : + 229 82 14 52 Cel : + 229 03 97 16

CNA Niger : Mail : niamey@c-n-a.org
Niamey - Tel : +227 75 30 94
Cel : + 227 99 71 00 - + 227 80 68 91

CNA Mali : Mail : bamako@c-n-a.org
Bamako - Cel : + 223 61 00 572

site internet : www.c-n-a.org